

**LIONEL  
JOSPIN**

**UN TEMPS  
TROUBLÉ**

**SEUIL**



Un temps troublé



Lionel Jospin

# Un temps troublé

*ÉDITIONS DU SEUIL*

*57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX<sup>e</sup>*

CET OUVRAGE A ÉTÉ ÉDITÉ  
SOUS LA DIRECTION DE  
MAURICE OLENDER.

ISBN 978-2-02-145135-1

© Éditions du Seuil, septembre 2020

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

« Si nous avions une doctrine à formuler (mais ce n'est pas l'endroit) elle donnerait corps à cet équilibre de justice et de liberté, difficile certes à réaliser, mais en dehors duquel nous n'avons rien à faire. »

Albert Camus, début 1944<sup>1</sup>

1. Texte inédit publié par Vincent Duclert, *Camus, des pays de liberté*, Stock, 2020.



## Préface

Ce livre est politique. Le lecteur y trouvera des rappels historiques, des analyses économiques, des réflexions sur la société et sur la réalité internationale.

Une large part de mon propos vise à décrypter la séquence particulière qui s'est ouverte en France en 2017. Mon regard porte sur la vie politique et ses forces, il s'élève vers le sommet de l'État où plus que jamais le pouvoir se concentre et il embrasse les craintes, les colères et les espérances des citoyens.

Membre du Conseil constitutionnel pendant quatre ans, j'ai scrupuleusement respecté la neutralité et la réserve de celui qui avait revêtu, symboliquement s'entend, la toge du juge constitutionnel. Quand j'ai retrouvé en 2019 ma tenue de citoyen et ma liberté de parole, j'ai entrepris d'écrire ce livre.

Le paysage politique de notre pays avait changé. J'ai voulu comprendre pourquoi et comment. J'ai aussi observé ce qui en résultait, non plus comme un acteur mais comme un témoin.

Que s'est-il passé en 2017 ? Où en sommes-nous en 2020 ? Quelles perspectives s'offrent pour 2022 ? La promesse chimérique d'un « nouveau monde » est restée lettre morte. Notre pays est loin d'adhérer à ce qu'on lui propose aujourd'hui : un

néolibéralisme orné de progressisme. Nous vivons un temps troublé.

J'examine aussi dans cet ouvrage trois confrontations mondiales à mes yeux décisives pour notre avenir commun : entre la démocratie et le despotisme, entre les migrations et les nations, entre l'expansion de l'homme et la sauvegarde de la vie sur Terre.

À l'heure où j'achevais ce livre, la pandémie liée au coronavirus s'est répandue brutalement dans le monde. Sans modifier ce qui était déjà écrit, j'ai consacré une postface à cet événement bouleversant.

Venons-en à la séquence de 2017.

PREMIÈRE PARTIE

## 2017. L'imprévu



## Sous l'emblème de la Révolution

La Révolution est au cœur de l'imaginaire français. Elle a enfanté la république, et ses secousses ont scandé notre histoire : 1789, 1793, 1830, 1848, 1871 et, à sa façon, 1945.

Mais l'effondrement du mythe de la révolution d'Octobre, la fin de l'Union soviétique, la chute des partis communistes, la marginalisation des groupes d'extrême gauche, l'affirmation progressive des social-démocraties (jusqu'à leur crise actuelle) ont tari la veine révolutionnaire, ne laissant chez nous que des ferments de radicalité.

Pourtant, en 2016, le futur président de la République, Emmanuel Macron, à l'aube de sa campagne, a renoué avec le grand récit et titré son livre programme : *Révolution*.

Une telle invocation était inattendue. Les Français découvraient à peine cet homme brillant qui, passé rapidement de l'inspection des Finances à une grande banque d'affaires, leur était apparu comme conseiller du président Hollande avant de devenir son ministre. Rien dans son parcours n'était marqué du sceau révolutionnaire.

Il est vrai que la révolution invoquée par le candidat avait peu de rapport avec ses illustres devancières. La Révolution de

1789 et la révolution de 1917 avaient l'une et l'autre renversé les institutions politiques, changé le mode de production, bouleversé la société et créé un nouveau droit. Aucune visée de cette ampleur ne traversait l'ouvrage du candidat, d'inspiration libérale et nourri de propositions apparemment techniques.

Toutefois, la rhétorique révolutionnaire était là : rupture avec le passé, rejet des forces politiques antérieures, charge contre l'« ancien monde » (assimilé métaphoriquement à l'Ancien Régime) et promesse d'un « nouveau monde ». Emmanuel Macron tentait de réveiller la puissance d'un mot fétiche à son profit et, qui sait, à ses risques et périls. Car les lendemains de « révolution » ne sont jamais des jours ordinaires.

En réalité, le candidat et son mouvement En marche ! restaient ambigus sur le sens de la mutation du système économique qu'ils promettaient. Mais l'objectif premier de leur appel au changement était clair : chambarder la configuration politique et conquérir le pouvoir. Ils ont été entendus. Le macronisme est devenu le plus efficace des « démagismes ».

### *Le bouleversement du paysage politique*

Quelques mois avant l'élection présidentielle, le scénario attendu était celui d'une victoire du candidat de la droite. François Fillon, qui semblait promis au succès, fut entravé par une méchante affaire et il échoua au bord du second tour (avec 20 % des voix). Jean-Luc Mélenchon, candidat de La France insoumise, fut écarté (malgré un bon score de 19,6 %). Benoît Hamon, pour le Parti socialiste, fut sèchement battu (avec

6,4%). Ce premier tour noyait l'espérance de la droite et signait l'échec d'une gauche à nouveau dispersée.

Alors que la formation dérivée du gaullisme, sous ses appellations changeantes, ou le Parti socialiste, après 1981, avaient toujours accédé à la présidence ou au gouvernement sous la V<sup>e</sup> République, aucun de leurs représentants ne s'était qualifié pour le second tour de l'élection reine.

Deux prétendants s'avancèrent pour le duel final. La candidate de l'extrême droite, Marine Le Pen, avait amélioré (avec 21,3%) la performance accomplie par son père en 2002. En face d'elle se dressait Emmanuel Macron qui, s'avancant en homme neuf, s'était hissé en tête du premier tour (avec 24,1% des voix). Prolongeant la dynamique qu'il avait alors enclenchée et tirant sa force de la nécessité de faire à nouveau barrage à l'extrême droite, il l'emporta largement au second tour, devenant (avec 66,1% des voix) le huitième président de la V<sup>e</sup> République et le deuxième parmi les mieux élus.

Dans la foulée, les élections législatives confirmaient logiquement le vote présidentiel et assuraient au nouveau mouvement La République en marche (LREM) et à son allié, le MoDem, une majorité absolue à l'Assemblée nationale, avec 361 députés. À l'exception de personnalités aimantées à gauche et à droite dans la dernière année, la plupart des nouveaux députés de la majorité étaient inconnus de leurs électeurs. Les députés qu'agrégeait le groupe Les Républicains préservaient 126 sièges. Le Parti socialiste, les divers gauche et les écologistes en sauvaient 46. Le groupe Insoumis-PCF en comptait 26 et le Front national 8. Comment cet événement imprévu a-t-il été possible ?

*Les circonstances et les sources du changement*

Les péripéties du moment ont joué un rôle. La première fut le renoncement du président sortant. Rien n'oblige un président élu au suffrage universel à se représenter à l'issue de son premier mandat. Toutefois Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy l'avaient fait. François Hollande, qui jugeait son bilan honorable et pouvait se représenter, en décida autrement. S'il avait concouru, il n'aurait peut-être pas – certains diront : probablement pas – été réélu compte tenu du regard que beaucoup de Français portaient alors sur sa présidence. De plus, sa candidature n'aurait sans doute pas conduit Emmanuel Macron, déjà lancé dans la course avec éclat, à renoncer. Mais celui-ci aurait perdu des voix dans l'électorat socialiste et aurait été distancé par le candidat des Républicains, sans accéder au second tour.

La seconde péripétie fut le scandale qui altéra l'image de François Fillon. La justice se prononcera prochainement. Mais le facteur nouveau, comparé à l'indifférence dont avaient jadis bénéficié des responsables politiques, y compris de haut rang, fut la sévérité de la presse à l'égard de cette affaire et son retentissement dans l'opinion. En dépit de ce handicap, François Fillon n'a pas été loin d'atteindre le second tour. Sans doute l'air du temps était-il à droite, au point qu'une partie conséquente de l'électorat conservateur a gardé sa fidélité à un candidat qui, malgré ses déboires, se montrait déterminé. Il manqua à François Fillon cette fraction d'électeurs qui lui aurait permis de devancer Marine Le Pen et Emmanuel Macron, et de rassembler la droite au second tour.

La logique de l'alternance traditionnelle se trouvait là. Elle fut démentie.

En lieu et place a surgi, lors de l'élection présidentielle et des élections législatives, une construction politique inédite. Emmanuel Macron a su conduire en quelques mois un efficace processus de promotions mutuelles : à son camp, il donnait tout ; dans son camp, on lui devait tout. Combinant la reconversion sélective de personnalités soustraites aux partis anciens et l'introduction massive dans le jeu électoral d'individualités novices désignées d'en haut pour leur potentiel espéré, il a su rassembler une majorité dont j'examinerai plus loin si elle est idéologiquement neuve.

Naturellement, on ne peut expliquer par les seules circonstances du moment l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République et ce qui s'ensuivit. Je ne partage certes pas l'affirmation des dirigeants de LREM – martelée pendant la dernière campagne présidentielle et rituellement reprise depuis – selon laquelle « rien n'avait été fait depuis trente ans » par les gouvernements précédents. Mais pour que l'aventure de cette élection soit possible, il fallait que se soient produits auparavant en France des déséquilibres nourrissant un climat d'insatisfaction.

Je marche presque chaque jour, dans Paris ou ailleurs. Et si j'en juge d'après ce que me disent ceux qui m'arrêtent et me parlent, les Français gardent plutôt un bon souvenir des années pendant lesquelles j'ai gouverné. Elles reçurent pourtant les secousses initiales.



## Premières secousses

*Divisions, dissolution, cohabitation, 21 avril (1995-2002)*

Un remous s'était produit dès 1995. Cette année-là s'achevait, avec le second septennat de François Mitterrand, la deuxième alternance dans la V<sup>e</sup> République. Édouard Balladur, Premier ministre de cohabitation nommé en 1993 par le président socialiste sous l'indirecte et pressante suggestion du leader politique de la nouvelle majorité parlementaire, Jacques Chirac, s'était soudain porté candidat à l'élection présidentielle. Il répétait ainsi le geste que son chef avait accompli en 1974 à l'encontre du candidat gaulliste Jacques Chaban-Delmas et en faveur de Valéry Giscard d'Estaing, qui fut élu. Jacques Chirac avait alors fracturé l'UDR, le parti des gaullistes. Édouard Balladur allait diviser durablement le RPR, parti créé en 1976 par son mentor qui jugeait légitime d'être à nouveau le champion de son camp.

Tandis que, dans ce conflit, les sondages donnaient Édouard Balladur largement favori, Jacques Chirac trouva la ressource pour rompre avec les fondamentaux d'un parti devenu largement conservateur et, sur le thème de la lutte contre la « fracture

sociale», mena une campagne hétérodoxe et volontariste. Il déstabilisa celle de son concurrent, finalement écarté au premier tour.

À gauche, Jacques Delors, que beaucoup attendaient, ayant renoncé à se présenter, j'ai relevé le gant et les adhérents socialistes m'ont choisi comme candidat, dans un vote interne. Bénéficiant de l'affrontement entre les deux personnalités de droite, je suis sorti en tête du premier tour de l'élection présidentielle et me suis incliné logiquement au second face à Jacques Chirac, les dirigeants de la majorité d'alors s'étant rabibochés pour ne pas tout perdre. À eux deux, les candidats de la droite classique réunissaient près de 40 % des suffrages exprimés. Jean-Marie Le Pen, le chef de file du Front national, le parti d'extrême droite, avait quant à lui réalisé le score notable de 15 % au premier tour. La gauche et les écologistes étaient nettement minoritaires dans le pays.

À peine élu, le président Chirac choisit Alain Juppé plutôt que Philippe Séguin comme Premier ministre et abandonna sa thématique de campagne : la lutte contre la fracture sociale. Devant les Français surpris, il renoua avec une politique économique orthodoxe et conservatrice, ce qui entama sa popularité.

De façon plus étonnante, en 1997, le président tenta une opération politique. Alors qu'il disposait pour un an encore d'une majorité confortable, il décida de dissoudre l'Assemblée nationale et d'organiser des élections législatives. L'intention était de surprendre la gauche et, malgré une opinion déconcertée par une politique qui tournait le dos à celle annoncée, de s'assurer d'une majorité pour cinq ans afin de la poursuivre. L'intention fut mal comprise par les Français ou, en tout cas, mal admise. Le Parti socialiste, que je dirigeais à nouveau depuis 1995 et que le score obtenu à la présidentielle avait

réconforté, travaillait depuis deux ans de façon sérieuse autour d'une équipe nouvelle. Il était prêt. La gauche et les écologistes se sont rassemblés et l'opinion y fut peut-être sensible. À la surprise des auteurs de la dissolution, nous gagnâmes les élections législatives. Ceux qui avaient été appelés à gouverner venaient d'en être privés. Ceux qu'on n'attendait pas accédaient aux responsabilités. Même s'ils l'avaient décidé, les Français allaient connaître un singulier changement de trajectoire.

Je ne retracerai pas ici longuement mes années de gouvernement. Je me suis efforcé, après les à-coups des années précédentes et dans le cadre complexe d'une cohabitation, d'animer une équipe ministérielle resserrée, collégiale et de qualité (la presse parlait alors de *dream team*). En m'appuyant sur ma majorité, j'ai voulu conduire dans l'ordre, dans le respect des partenaires sociaux, une politique gouvernementale économiquement et socialement équilibrée. Cela dans la fidélité à nos engagements de campagne. Si j'en juge par les indices de confiance de l'époque, nos concitoyens n'ont pas été insensibles à l'action et à la méthode pratiquées alors.

Les performances de la « gauche plurielle » ont été plus qu'honorables. Deux millions d'emplois ont été créés en cinq ans et le chômage a baissé massivement : 900 000 chômeurs de moins – un record depuis la guerre. L'emploi industriel est resté stable. Le déficit budgétaire s'est réduit (nous nous sommes qualifiés pour l'euro), la balance commerciale a été excédentaire et la Sécurité sociale ramenée à l'équilibre. La durée légale du travail a été réduite, mais le nombre global d'heures travaillées en France a atteint un sommet. La croissance économique de notre pays a été supérieure à la moyenne européenne, y compris à celle de l'Allemagne. Dans le même temps, ont

été réalisées des avancées sociales (les 35 heures, les RTT, les emplois-jeunes, la couverture maladie universelle pour élargir l'accès aux soins, l'allocation personnalisée d'autonomie pour faire face à la dépendance des personnes âgées) et des réformes dites sociétales (la parité, le PACS). C'est aussi le moment où a été conçue et mise en place la police de proximité qui, si elle n'avait pas été décriée et supprimée ensuite, aurait pu contribuer à changer les relations entre la police et les jeunes des quartiers. Quant à la politique étrangère, partagée puisque conduite en cohabitation, elle a été réaliste et maîtrisée.

Lors de la dernière année de la législature, le climat s'est assombri après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et la conjoncture économique mondiale s'est dégradée, avec un impact en France. La droite, comme elle le fait avant chaque élection, a exploité les questions d'insécurité (sans s'être montrée elle-même auparavant efficace sur ce terrain). Mais, à la fin des cinq années, la perspective d'ouvrir une nouvelle étape en remportant l'élection présidentielle était ouverte.

Il aurait fallu pour cela que la « majorité plurielle », restée unie dans l'action gouvernementale, le demeurât au moment du rendez-vous décisif. En 1995, au premier tour, seuls le parti communiste et les Verts avaient présenté un candidat, tandis que les radicaux de gauche et le Mouvement des citoyens étaient réunis derrière moi. J'avais alors été porté en tête du premier tour. La reprise de ce dispositif aurait eu le même effet en 2002 dans un contexte plus favorable et cette fois la victoire aurait été possible. En se présentant, Jean-Pierre Chevènement et Christiane Taubira en ont décidé autrement.

Mon éviction, le 21 avril 2002, fut-elle la juste sanction d'années d'échec ? On peut en douter. Elle fut une cruelle

déception pour la gauche, une divine surprise pour la droite, assurée de l'emporter contre le Front national sans faire campagne, et un choc pour les Français qui s'attendaient tous à un duel droite-gauche. Deux troublantes « premières » politiques allaient en résulter : la présence du représentant de l'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle en France ; le vote massif de la gauche pour le candidat de la droite.

Si la gauche n'eut pas le choix et dut appeler à voter pour le candidat conservateur, elle le fit avec entrain en ressuscitant le thème de l'antifascisme. Jacques Chirac, avec moins de 20 % des voix au premier tour, en recueillait plus de 80 % au second ! Le mécanisme de l'élection présidentielle avait été détraqué. Toutefois, la netteté avec laquelle, assumant les responsabilités, je résolus de quitter la politique active, le regard plutôt positif porté ultérieurement par les Français sur nos années de gouvernement, le regret de la division inscrit pour un temps dans la conscience de la gauche et le fait que pendant mes années au pouvoir le Parti socialiste avait gardé intactes son identité et son unité préservèrent ses chances de retrouver un jour le soutien des Français et le chemin de la victoire.

Quant au président réélu, il se chargera du retour au réel. Il ne prendra pas d'initiative politique et ne fera aucun geste symbolique pour saluer le vote exceptionnel qui l'avait porté. Il empochera sans états d'âme la mirifique victoire qui venait de lui échoir, une victoire qui le portera 27 points au-dessus du score obtenu par le général de Gaulle en 1965 ! Il nommera un Premier ministre modéré : Jean-Pierre Raffarin, et recueillera logiquement une majorité absolue aux élections législatives.

Mon dessein n'est pas ici d'établir le bilan d'ensemble du quinquennat qui suivit, pas plus que je ne le ferai pour les

suivants. Je m'engagerai moins encore dans des controverses rétrospectives. Mon intention est seulement de rechercher ce qui a pu nourrir chez les Français cette insatisfaction qui concourut à l'événement de 2017.

Il ne suffit pas d'invoquer le tempérament français. Nos compatriotes sont sans doute plus prompts que d'autres peuples à l'enthousiasme comme à la déception. Dans leur histoire contemporaine, l'ardeur les a plusieurs fois poussés, au nom de la liberté ou de la justice, à des révolutions politiques accélérant le cours des choses, là où leurs voisins choisissaient le lent chemin de la réforme (comme l'Angleterre) ou perpétuaient longtemps des régimes politiques archaïques (en Allemagne par exemple). À d'autres moments, le désabusement a porté les Français à se soumettre à des monarques restaurés ou à des empereurs qui les avaient subjugués.

Avec un degré moins dramatique propre à nos temps démocratiques, une partie un peu semblable s'est jouée en 2017, mêlant la lassitude à l'égard d'anciens leaders et l'engouement pour un nouveau venu. En effet, chacun des trois quinquennats présidentiels qui se sont succédé, notamment le premier, après 2002, avait troublé les Français.

*Victoire extraordinaire, politique ordinaire.  
Un référendum perdu (2002-2007)*

Réélu dans une élection-barrage par une majorité extraordinaire, le président Jacques Chirac confia à ses gouvernements la conduite de politiques ordinaires.

Sur le théâtre intérieur, le Premier ministre Jean-Pierre

Raffarin mena pendant trois ans une action conservatrice prudente, accueillie de façon contrastée. Il réalisa une réforme des retraites jugée nécessaire (même si beaucoup l'auraient voulue plus juste) et fit adopter une législation sur le voile à l'école dont l'inspiration laïque fit consensus en France. Mais la réforme des universités fut enterrée par le mouvement des étudiants en colère.

En 2005, plus impétueux que son prédécesseur à Matignon, Dominique de Villepin lança imprudemment la réforme dite du « contrat de première embauche » (CPE), rejetée par les jeunes comme génératrice de précarité. Votée par la majorité, validée par le Conseil constitutionnel (qui ne juge pas de l'opportunité des textes qu'il contrôle mais se prononce seulement sur leur constitutionnalité), promulguée par le président de la République, la loi fut ensuite suspendue, puis effacée après sa promulgation ! Il fallait éteindre l'incendie.

Cet imbroglio institutionnel renvoyait sans doute au désordre des comportements propagé dans la majorité d'alors. Quelles que soient la pertinence ou l'imperfection d'une politique, si les responsables qui doivent la soutenir se déchirent, c'est la cohérence de l'action tout entière qui se trouve affectée. Ses vertus sont gommées et ses travers grossis. Exposé au conflit qu'engendraient la montée en puissance de Nicolas Sarkozy dans le parti majoritaire (l'UMP) et l'ambition croissante de Dominique de Villepin, le président de la République ne sut pas choisir. Il ne consentit pas à faire du premier son héritier, sans pouvoir élever le second assez haut pour l'imposer en rival. Il devint le spectateur de déchirements qui le laissaient impuissant.

Le théâtre international fut d'abord propice au président français. En 2003, Jacques Chirac fit preuve de sagesse, comme

Gerhard Schröder en Allemagne, en refusant d'accompagner les États-Unis de George W. Bush et le Royaume-Uni de Tony Blair dans la guerre contre l'Irak de Saddam Hussein. Les tenants de l'intervention l'avaient justifiée par l'urgence d'éliminer des armes de destruction massive dont la réalité était pourtant douteuse et qui se révélèrent inexistantes. La pertinence de la position du président français fut approuvée par le pays et nourrit sa popularité.

Tout changea en 2005. Le « non » infligé par nos compatriotes (avec 54,67 % des suffrages) au référendum décidé par le président de la République, pour ratifier le Traité constitutionnel européen, témoigna de la distance creusée entre les Français et celui qu'ils avaient élu si massivement. Sans doute sa personne n'était-elle pas en jeu mais seulement une réforme des institutions de l'Europe. En tout cas, son appel à voter « oui » ne modifia en rien l'humeur suspicieuse des électeurs.

Le président avait commis, pour des raisons différentes, la même erreur d'appréciation que François Mitterrand pour l'adoption du traité de Maastricht. En 1992, celui-ci avait assuré qu'il en appellerait au peuple par référendum (autorisé par l'article 11 de la Constitution) seulement si le texte du traité (prévoyant à terme la création de l'euro) n'était pas approuvé par l'Assemblée nationale et par le Sénat. Or, après quelques ajustements jugés nécessaires par le Conseil constitutionnel, les deux Chambres réunies en Congrès à Versailles avaient adopté la révision préalable de la Constitution par 592 voix contre 73. La ratification du traité par le Parlement était donc assurée.

Le président Mitterrand changea néanmoins de pied et décida de soumettre à référendum l'autorisation de ratification.

Du même auteur

*L'Invention du possible*

Flammarion, 1991

*Le Temps de répondre*

*entretiens avec Alain Duhamel*

Stock, 2002

*Le monde comme je le vois*

Gallimard, 2005

*L'Impasse*

Flammarion, 2007

*Lionel raconte Jospin*

*entretiens avec Pierre Favier et Patrick Rotman*

Seuil, 2010

*Le Mal napoléonien*

Seuil, 2014 ; « Points », n° 4038, 2015